



COMMUNE DE WITTISHEIM



Agenda

4 avril

Don du sang
Salle polyvalente

10 avril

1^{er} tour élection
présidentielle
Ecole entre Ill et Rhin

22 avril

Remise des prix
Maisons fleuries 2021
Salle polyvalente

24 avril

2^{ème} tour élection
présidentielle
Ecole entre Ill et Rhin

24 avril

Bourse vêtements et
puériculture
Salle polyvalente

26 avril

Préparation
Oschterputz

14 mai

Oschterputz

6 juin

AAPW
Marché aux puces

12 juin

1^{er} tour élection
législative
Ecole entre Ill et Rhin

18 juin

Ouverture du
Koba

19 juin

2^{ème} tour élection
législative
Ecole entre Ill et Rhin

20 juin

Don du sang
Salle polyvalente

L'EDITO

Chères concitoyennes
et chers concitoyens,

Depuis le 24 février, à la porte de l'Europe, la guerre en Ukraine fait rage. Une partie de la population a fait le terrible choix de rester pour défendre son pays contre cette agression illégitime et combattre l'ennemi.

Les conséquences sont terribles, des milliers de morts, des dizaines de milliers de blessés et des centaines de milliers de personnes qui fuient leur pays, principalement des femmes et des enfants. Ces personnes fuient les terreurs qu'inflige la guerre, parce qu'ils ont tout perdu, parce qu'ils veulent protéger leurs enfants ou encore parce qu'ils sont horrifiés.

C'est pour ces raisons que le conseil municipal de Wittisheim et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont décidé d'apporter un soutien à la population. Tout d'abord en mettant en place à la Mairie un point de collecte à destination du peuple ukrainien.

Je voulais souligner le formidable élan de générosité et de solidarité qui s'est mis en place. Le couloir de la Mairie est assailli de denrées alimentaires, de produits d'hygiène et médicaux ainsi

que de vêtements. Un grand merci à vous toutes et tous qui avez contribué d'une manière ou d'une autre à cette collecte. Enfin, il est décidé de mettre à disposition le logement de l'ancienne Poste pour accueillir une famille ukrainienne dans le besoin. Là aussi, une chaîne de solidarité est envisagée pour la mise à disposition de mobilier. Grâce à ces efforts, ce logement sera prochainement prêt à héberger des personnes dans le besoin.

Je vous renouvelle, au nom du conseil municipal, mes remerciements les plus chaleureux. J'ai déjà eu l'occasion de le dire, à Wittisheim, la solidarité n'est pas un vain mot.

Pour conclure, l'arrivée du printemps rime avec l'arrivée des beaux jours. J'espère donc que nous aurons l'occasion d'organiser des rencontres prochainement et nous retrouver comme c'était le cas avant cette pandémie, sans contraintes sanitaires.

Dans l'attente de vous revoir, je vous souhaite une bonne lecture de ce Wetsa Liaison et vous dis à très bientôt.

Le Maire,
Christophe KNOBLOCH



Suivez l'actualité
de la commune

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI



GRATUITE
SANS INSCRIPTION
SANS PUBLICITÉ

Scannez le QR Code
pour accéder directement
à la station
«Mairie de Wittisheim» !



01 RETROSPECTIVE ET PROJETS EN COURS ...

Depuis deux années consécutives, du fait de la pandémie, la cérémonie des vœux n'a pu être organisée. Ce moment d'échanges privilégié permettait de revenir en quelques mots sur l'année passée mais surtout de vous présenter les principaux projets en cours, ainsi que la politique générale communale pour les années à venir. Cette rencontre n'étant pas possible, nous profitons de ces quelques lignes pour faire cet exercice brièvement.

INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE

Le **site internet de la commune** est aujourd'hui obsolète et ne répond plus aux attentes et exigences du public. Sa consultation depuis un smartphone ou une tablette n'est pas optimale. De ce fait, une réflexion est engagée dans l'optique d'en acquérir un nouveau. La commune a profité d'un appel à projet dans le cadre de l'opération « Fonds d'innovation » et une subvention de 80% nous a été accordée. Ce site devrait être opérationnel avant l'été 2022. Pour ce projet, et toujours dans l'idée d'associer des administrés volontaires, quelques personnes ont souhaité participer à ce projet par le biais d'une commission consultative, composée de membres du conseil municipal, d'agents de la commune et de citoyens volontaires.

Afin d'améliorer encore la communication entre la commune et les administrés, nous avons fait le choix de l'acquisition d'une **application mobile** permettant à chacun d'être informé en temps réel par le biais de notifications sur smartphone ou tablette. Bien entendu, il faudra au préalable avoir téléchargé cette application, gratuite pour les usagers. Un document vous a été distribué récemment dans vos boîtes aux lettres. Vous êtes toutes et tous invités à la télécharger au plus vite afin de ne rien rater de la vie du village (cf. encart page 1).

L'école entre Ill et Rhin disposait depuis de nombreuses années d'une salle informatique ainsi que d'une classe mobile (caisse déplaçable d'environ une dizaine d'ordinateurs portables). Ces équipements sont tous aujourd'hui obsolètes. Aussi, la commune a répondu à l'appel à projet de l'Etat, pour un « socle numérique pour les écoles » et bénéficie de ce fait d'une subvention de 70 % sur l'acquisition du matériel et 50 % sur les logiciels. Grâce à cette opération, l'école se verra prochainement dotée **d'une classe mobile composée de neuf ordinateurs portables, d'une deuxième classe mobile composée de**

neuf tablettes, d'un tableau blanc interactif et du renouvellement de trois ordinateurs portables des enseignants.

Notre école sera, de ce fait, à nouveau à jour technologiquement pour les années à venir et nos enfants pourront largement se familiariser avec le numérique.

TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

La construction du **bassin de rétention à l'angle de la rue de Muttersholtz et de la rue Neubruich** suit son cours. Après avoir descendu la structure par havage (voir la vidéo sur le compte Facebook de la commune), les plongeurs ont bétonné le fond de l'ouvrage afin de le rendre étanche. La phase de pose des réseaux d'assainissement et du renouvellement de la station de pompage démarreront prochainement. Des perturbations du trafic sont à prévoir dans ce secteur du fait de la circulation ponctuellement alternée.

Les travaux d'eau et d'assainissement sont achevés dans la **rue du Cimetière et dans la rue des Roses**, l'entreprise Vogel de Scherwiller interviendra prochainement pour entamer les travaux de voirie. Au préalable, la société Pontiggia posera l'ensemble des réseaux secs (éclairage public et télécommunication). Si le chantier se déroule sans encombre, les différents usagers pourront profiter de cette voirie neuve d'ici cet été.

Les travaux les plus impactant concernent ceux de la **rue de Hilsenheim**. La rue des Forgerons étant quasiment achevée, l'entreprise poursuivra les travaux dans un premier temps sur le tronçon situé entre la rue de Muttersholtz et l'école. L'accès à l'école sera perturbé jusqu'à la fin de l'année scolaire. Une communication spécifique sera distribuée par le biais de l'école et du périscolaire et vous informera au fur et à mesure des différentes restrictions. Le projet de voirie étant validé par les riverains et par le conseil municipal, il entrera très prochainement dans la phase de publication. Les entreprises retenues pour ce projet devraient être connues d'ici quelques semaines avec un démarrage des travaux de voirie pour septembre prochain. De grosses perturbations du trafic sont à prévoir. La circulation de transit sera déviée par les villages voisins alors que la circulation intramuros sera reportée sur les rues annexes, entraînant pour certaines rues une augmentation du trafic.

Le projet de **rénovation de la Mairie** est validé par la commission consultative spécifiquement créée ainsi que par le conseil municipal. L'architecte a déposé le permis de construire qui est dans

sa phase d'instruction. Un retour est attendu pour les prochaines semaines. En attendant, les services de la commune s'activent au montage des dossiers de demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région, de la CeA (Collectivité Européenne d'Alsace) afin de réduire le coût de ce projet conséquent. En principe, et sauf problème particulier lié à la flambée des prix dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, le chantier devrait démarrer pour la fin de cette année, voir au début de l'année prochaine.

L'aménagement du cimetière est toujours dans sa phase d'étude. Il devrait dans les prochains mois aboutir à une validation finale par la commission consultative avant d'être présenté pour délibération au conseil municipal. A ce stade, nous n'avançons pas de date de réalisation du fait des autres projets prioritaires et, dans un souci d'une maîtrise financière saine de la collectivité. Concernant ce projet, nous passerons également par une phase de recherche de subventions. Les grandes lignes de ce futur chantier consistent à favoriser le déplacement pour les personnes à mobilité réduite, travailler sur un aspect esthétique global de cet espace et créer un espace de stockage des matériaux (déchets, pierres tombales, gravier, ...) afin de le rendre le plus paisible possible.

Wittisheim s'est engagée aux côtés de huit autres communes du Centre-Alsace dans un projet de **Trame Verte et Bleue**. Avec le soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la Région Grand Est, plusieurs opérations visant à protéger notre environnement débuteront en 2022. Un volet de sensibilisation visera l'éducation des enfants de l'école mais également le grand public au travers d'une sortie animée par la Maison de la Nature. Plusieurs mares et prairies humides feront également l'objet d'une restauration afin de les rendre plus favorables à la biodiversité. Enfin, une étude sera menée afin de limiter l'érosion des berges, mais également de mieux concilier accueil du public et protection de la nature sur le Koba.

Le budget 2022 est aujourd'hui voté. Pour assurer la bonne gestion des deniers publics, le service administratif et la commission Finances travaillent sur une prospective financière, qui nous donne une image de l'évolution du budget jusqu'à la fin du mandat, avec une rigueur dans les dépenses de fonctionnement, pour une maîtrise de la santé financière de la commune.

02 CONSEILS MUNICIPAUX L'ESSENTIEL

Les PV complets des séances de conseil municipal sont consultables sur le site internet : www.wittisheim.fr

20 janvier 2022

A l'ordre du jour :

- Restructuration et extension de la mairie : approbation de l'avant-projet définitif et du plan de financement
- Aménagement de la rue de Hilsenheim : approbation de l'avant-projet définitif et du plan de financement

02 février 2022

A l'ordre du jour :

- Approbation de la révision des statuts du syndicat d'électricité et de gaz du Rhin
- Avis favorable à la fusion des consistoires de l'Eglise protestante réformée d'Alsace et de Lorraine de Strasbourg, Bischwiller et Sainte-Marie-aux-Mines.
- Débat sur la protection sociale complémentaire des agents de la collectivité
- Approbation de la création d'un Comité technique et d'un Comité Social territorial unique et commun entre la CCRM et les communes membres.
- Fixation des tarifs de location de la vaisselle, des tables et chaises de la salle polyvalente ainsi que des tarifs en cas de casse ou de manque
- Choix du prestataire pour l'équipement informatique de l'école « Alsace Micro-service »
- Attribution des marchés de travaux rue des Roses et rue du Cimetière (attribution des lots voirie et réseaux secs)
- Approbation de la convention de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'éclairage public de la rue des Roses et de la rue du Cimetière
- Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses et recettes nouvelles d'investissement pour 2022 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent.
- Nouveau site internet de la commune, fourniture et installation d'un système d'affichage dynamique par l'entreprise KARDHAM DIGITAL.
- Mise en place de l'application citoyenne Illiwap
- Mise en place de grillages et de portillons dans les jardins familiaux et au jardin de Noé
- Réalisation de tests d'étanchéité à l'air en prévision de la restructuration de la mairie.

03 À LA UNE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'année 2022 est une année à élections, l'occasion de faire un point sur les prochaines échéances :

- Les élections présidentielles se tiendront le 10 avril pour le premier tour et le second tour le 24 avril prochain. Les élections législatives auront lieu quant à elles le 12 et 19 juin 2022.
- Le bureau de vote sera situé comme lors des précédents scrutins à l'école primaire rue de Hilsenheim et sera ouvert de 08h00 à 19h00.

POINT SUR LES PROCURATIONS



Le vote par procuration permet à un électeur de confier l'expression de son vote à un autre électeur. Pour cela, le mandataire doit être inscrit sur une liste électorale et avoir lui-même la faculté de voter.

L'électeur mandataire ne peut voter que pour une personne. A ce jour, aucune disposition ne fixe de date limite pour l'établissement d'une procuration. La durée de validité de la procuration est définie par le mandant. Elle peut donc être établie pour les deux tours, un seul, ou pour une durée allant jusqu'à un an.

CE QUI A CHANGÉ DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2022

1. Le mandataire peut être inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que celle du mandant. Il devra cependant toujours voter dans le bureau de vote de la personne dont il a procuration.
2. Le dispositif de procuration en ligne « Maprocuration » : Outre le formulaire papier disponible sur le site service-public.fr, la procuration peut dorénavant être établie en ligne via la téléprocédure « Maprocuration ». Le mandant y accède en se connectant via le site « FranceConnect ». Il doit alors indiquer :
 - son adresse électronique,
 - sa commune d'inscription sur les listes électorales,
 - l'identité du mandataire (nom, pré-

nom, date et lieu de naissance) et sa commune d'inscription ou son numéro d'électeur,

- l'élection ou la période pour laquelle il souhaite que la procuration soit établie, les dates des prochains scrutins étant déjà pré-renseignées. Une référence composée de six chiffres et lettre lui est alors communiquée. Pour finaliser sa procuration, il devra ensuite se présenter avec ce numéro et sa pièce d'identité auprès de l'autorité de son choix : un commissariat de police, une gendarmerie ou un consulat. L'annulation de la procuration suit la même procédure.

ASSESEURS & SCRUTATEURS AUX PROCHAINES ELECTIONS

La commune de Wittisheim recherche des assesseurs et scrutateurs volontaires, inscrits sur la liste électorale de la commune, pour participer à la tenue du bureau de vote lors des élections présidentielles les dimanches 10 et 24 avril prochains.



Les **assesseurs** participent au bon déroulement des opérations électorales et sont notamment chargés de vérifier l'identité des votants ou de leur faire signer les feuilles d'émargement. Les permanences s'effectueront par tranche de deux heures à compter de 08h00 et une tranche en fin de journée de trois heures (16h00 – 19h00).

Les **scrutateurs** sont présents à la fermeture du bureau de vote et procèdent au dépouillement sous la surveillance des membres du bureau.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec la mairie au 03.88.85.20.11 ou par courriel à mairie@wittisheim.fr avant le 07/04/2022.

04 LA RUBRIQUE CHIFFREE

175 C'est le nombre de jeunes que la mission locale de Sélestat et environs a accompagné à trouver un emploi sur le territoire de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim en 2021, dont 20 de Wittisheim.



La crise sanitaire de ces deux dernières années nous avait empêché d'organiser notre Osterputz. Cette opération sera renouvelée cette année. Comme depuis 1988, date de la première édition, à l'initiative de l'association Vies et Nature, l'objectif sera d'**agir concrètement sur l'accumulation de déchets dans les champs et forêts de notre ban communal mais aussi de sensibiliser les participants à cette problématique.**

Depuis 2019, face au nombre croissant de volontaires, il a été proposé aux habitants de participer à divers ateliers thématiques pour améliorer notre cadre de vie au-delà du traditionnel ramassage de déchets.

Cette année, conformément à l'engagement de notre commune en faveur de la démocratie participative, nous proposerons aux habitants de s'impliquer plus en avant dans la préparation de cette journée citoyenne.

A l'occasion d'une réunion de lancement, vous pourrez proposer vos idées de projets à réaliser à l'occasion de cette journée (chantiers d'amélioration du cadre de vie, rénovation d'équipements, valorisation de l'histoire et du patrimoine, contribution aux projets associatifs, etc.).

Afin de recueillir vos propositions, nous vous donnons donc **rendez-vous mardi 26 avril 2022 à 19h à la salle polyvalente.**

Nous vous attendons nombreux pour participer à la journée Oschterputz et son volet "journée citoyenne" qui aura lieu le **14 mai 2022. Le rendez-vous est fixé à 8h à la salle polyvalente. Renseignements et inscription obligatoire en Mairie entre le 28 avril et le 11 mai 2022.**

MAISONS FLEURIES 2021 : REMISE DES PRIX

Après une interruption de deux années, nous sommes heureux de vous annoncer que notre traditionnelle « **Soirée Maisons Fleuries** » aura lieu le **22 Avril 2022 à 20 heures à la salle polyvalente.** Une projection des plus belles réalisations sera effectuée.

Une intervention de Stéphane SAINPAUL, sur le thème « La taille des arbustes printaniers » vous sera également proposée au cours de la soirée. S'en suivra le tirage de la tombola gratuite, la remise des prix et nous terminerons la soirée autour du verre de l'amitié offert par la commune.

KOBA 2022

Le Koba sera ouvert du samedi 18/06/2022 au dimanche 28/08/2022.

L'offre de restauration sera comme l'année précédente confiée à Coralie Fouquart de la société Au gré du Van qui reviendra avec son food truck, sa buvette, ses churros, etc.

Espérons que le soleil soit au rendez-vous cette année !

Les horaires d'ouverture sont inchangés : du lundi au vendredi de 13h à 20h ; les week-ends et jours fériés de 11h à 20h.

RECRUTEMENT DES SAISONNIERS

La commune recherche des agents d'accueil pour la saison 2022 du plan d'eau, qui se déroulera du 18 juin au 28 août.

Vous êtes majeur et recherchez un travail pour cet été ? Vous pouvez postuler en nous transmettant votre CV et lettre de motivation au plus tard pour le 13 mai 2022 par :

- courrier à l'adresse : 1 Place de la Mairie - 67820 WITTISHEIM
- mail : mairie@wittisheim.fr

Pour plus de renseignement, contactez la Mairie au 03 88 85 20 11.



06 BRÈVES

PÊCHE DOMINICALE

Du 3 avril et jusqu'à fin mai 2022, l'AAPW organise à l'étang de Wittisheim une pêche dominicale ouverte à tous de 7h à 11h.

Pour plus de renseignement, contactez Gilbert SEYLLER au 06 82 80 77 18 ou Delphine DA COSTA au 06 78 51 02 66.

STOP PUB

Pour les personnes désireuses de ne plus recevoir de publicités dans leur boîte aux lettres, des autocollants « stop pub » sont disponibles à la mairie. Vous pouvez également en obtenir sur le site internet du SMICTOM.

Cette action a un impact environnemental quant à la production de ces publicités mais elle participe également à la réduction des déchets.



NUMÉROS UTILES

Violences envers les enfants :

119

Quelles soient physiques, psychologiques, sexuelles ou exercées par le biais de négligence, les violences faites aux enfants sont une réalité, si vous en êtes victimes ou témoins, contactez le 119.

Violences à l'encontre de personnes âgées ou en situation de Handicap :

39 77

via le formulaire en ligne : 3977.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE : SONDAGE EN LIGNE

Faites nous part de vos souhaits quant aux horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale ! Complétez le sondage en ligne via l'adresse :

<http://urlr.me/94BZp>